

OIBT - CITES

PROGRAMME OIBT-CITES POUR L'APPLICATION DE LA LISTE CITES DES ESPÈCES D'ARBRES TROPICAUX

Bulletin d'information



Dans ce numéro

ÉDITORIAL.....	1
LE PROGRAMME OIBT-CITES.....	2
FINANCEMENT DU PROGRAMME.....	2
RAPPORTS D'AVANCEMENT SUR LES ACTIVITÉS.....	3
INITIATIVES/ÉVÉNEMENTS CONNEXES.....	11
ARTICLES SUR LES ACTIVITÉS DU PROGRAMME.....	11
ÉVÉNEMENTS À VENIR.....	11
SUIVI DU PROGRAMME.....	12

Donateurs



Union européenne



États-Unis d'Amérique



Norvège



Allemagne



Pays-Bas

Donateurs du secteur privé:
Abbott Solvay, Indena, EuroMed et Plavuma

Ce Bulletin rend compte des activités qui sont exécutées dans le cadre de la seconde phase du Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux. En effet, dans le sillage du succès que fut la première phase (2007-2011), ce deuxième volet, qui porte sur les plus importantes essences forestières tropicales commercialisées inscrites aux annexes CITES, va ainsi permettre de poursuivre les travaux durant quatre années supplémentaires (2012-2015). Cette seconde phase est de nouveau en majeure partie financée par une subvention de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne), qui préconise qu'une partie du financement mis à disposition soit consacré à des activités relevant à la fois du Programme OIBT-CITES et du Programme thématique de l'OIBT relatif au commerce et à la transparence du marché (TMT). Ce Bulletin est publié tous les trimestres en anglais, espagnol et français à l'intention de l'ensemble des acteurs du projet, mais aussi de tous ceux qui sont concernés par les progrès accomplis au titre du Programme OIBT-CITES. On trouvera dans ce numéro un compte rendu des Activités du Programme qui ont été exécutées jusqu'en janvier 2014.

Les suggestions et contributions des participants au Programme sont essentielles pour garantir autant que possible que les futures éditions de ce Bulletin soient aussi instructives et intéressantes que possible. Veuillez envoyer toute correspondance au(x) point(s) de contact concerné(s) qui sont indiqué(s) en dernière page.

ÉDITORIAL

La publication de cette édition intervient à peu près à la mi-chemin du Programme OIBT-CITES mis en œuvre dans le cadre de la seconde subvention apportée par l'UE, laquelle finance la majeure partie des ressources du Programme. Les progrès réalisés à ce jour sont remarquables, sachant que 35 Activités ont été exécutées dans le cadre du Programme depuis le début de sa seconde phase. Les travaux menés ont couvert une vaste gamme d'Activités, qui vont des études sylvicoles sur les espèces arborescentes inscrites à la CITES à des dispositifs sophistiqués de traçabilité génétique permettant d'identifier avec précision une essence et de confirmer son origine. On trouvera un instantané de ces travaux dans les rapports d'avancement des Activités présentés ici sous une forme condensée. Pour avoir des informations complètes sur les résultats du Programme, nous invitons nos lecteurs à consulter notre site Internet.

L'OIBT et la CITES sont particulièrement fières du rôle joué par ce Programme, dans le sens où il aide des pays à trouver une solution à des problèmes relevant de la gestion durable d'espèces inscrites, qui auraient pu entraîner une suspension de leur commerce ou leur inclusion dans l'Étude du commerce important (ECI), un processus de la CITES. À ce jour, plusieurs pays ont vu leur quota approuvé concernant des espèces dont le commerce avait été suspendu, suite à des travaux, financés par le Programme, permettant de mener à terme les Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) qui ont été. Le plus récent exemple en est la République démocratique du Congo (RDC), où les efforts conjoints du Programme et du programme d'appui de la FAO aux pays FLEGT ont permis de soumettre un ACNP relatif à *Pericopsis elata* en RDC, qui a abouti à son retrait du processus ECI. Le Secrétariat de la CITES travaille actuellement sur l'autorisation d'un quota annuel d'exportation de 25 000 mètres cubes pour cette essence.

Si le Programme peut s'ennorgueillir de ses succès, il reste toutefois beaucoup à faire. Suite à l'inscription à l'Annexe II de la CITES de plusieurs essences de palissandre (*Dalbergia* spp.) originaires des quatre coins du monde, les demandes à bénéficier du Programme ont afflué de la part des pays de leur aire de répartition situés en Amérique centrale et en Afrique, principalement Madagascar dont la proposition d'inscription d'une centaine d'essences en 2013 a été facilitée grâce à un financement par le Programme. Et récemment, les graves préoccupations exprimées par les ONG et autres parties prenantes concernant les flux de palissandre de Siam (*Dalbergia* spp.) originaires d'Indochine en direction de la Chine et du Viet Nam (le plus récent membre de l'OIBT) entraîneront très certainement un regain de demandes d'appui en Asie également.

Cette demande grandissante à bénéficier de travaux d'appui en faveur de ces espèces nouvellement inscrites, doublée du besoin continu, dans plusieurs pays, d'un accompagnement pour que soient appliquées les inscriptions antérieures d'espèces forestières tropicales, signifie que le Programme OIBT-CITES a besoin du soutien constant des bailleurs de fonds. Nous remercions l'UE ainsi que les autres donateurs du Programme, et espérons que leur générosité continuera de nous permettre d'aider les pays dans le cadre de cette efficace initiative menée en collaboration.

Afin d'attirer de nouveaux fonds supplémentaires, l'OIBT et la CITES poursuivent leurs activités de rayonnement destinées à faire connaître les travaux du Programme. Trois vidéos ont ainsi été récemment produites pour mettre en lumière les travaux du Programme sur *Prunus africana* au Cameroun, le ramin en Indonésie et l'acajou au Pérou. Disponibles sur le site Internet du Programme, elles constituent une

LE PROGRAMME OIBT-CITES

Le Programme OIBT-CITES pour l'application de la liste CITES des espèces d'arbres tropicaux a pour objet de faire en sorte que le commerce international des espèces arborescentes tropicales inscrites aux annexes CITES soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. L'objectif spécifique du Programme est d'aider les instances nationales de la CITES et le secteur privé à remplir les conditions nécessaires pour gérer et réglementer le commerce des espèces arborescentes inscrites aux annexes CITES; d'apporter un soutien au renforcement des capacités et de mener des études spécifiques lorsque les informations font défaut, de manière à élaborer un meilleur cadre global pour le recueil et l'analyse des informations liées à la biologie ainsi qu'à la gestion des essences et au commerce des produits forestiers tropicaux. Les principales espèces couvertes jusqu'à présent sont: *Pericopsis elata* (afromosia ou assamela), *Prunus Africana* (pygeum) et *Diospyros* spp. (ébène) en Centrafrique et à Madagascar; *Swietenia macrophylla* (acajou à grandes feuilles), *Cedrela odorata* et autres *Cedrela* spp. (cèdre) en Amérique latine; ainsi que *Dalbergia* spp. (palissandre) en Afrique et en Amérique latine. En Asie du Sud-Est, il s'agit de *Gonystylus* spp. (ramin), d'*Aquilaria* spp. et de *Gyrinops* spp. (bois d'agar).

Les principaux États des aires de répartition qui produisent et/ou exportent d'importantes quantités des essences susmentionnées sont le Cameroun, la République démocratique du Congo, Madagascar et la République du Congo en Afrique; en Asie, ce sont l'Indonésie et la Malaisie; et en Amérique latine, la Bolivie, le Brésil, le Guatemala, le Honduras, le Paraguay et le Pérou. Les bénéficiaires directs de ce Programme sont les instances publiques et opérateurs privés des secteurs du bois dans les États des aires de répartition. Les bénéficiaires indirects sont les autres pays Parties à la CITES et les membres de l'OIBT qui exploitent ces essences au plan commercial et bénéficieront du renforcement des capacités et d'une prise de conscience accrue. Ont accès à ce Programme d'appui les pays qui sont des exportateurs significatifs de produits dérivés d'espèces arborescentes inscrites à la CITES, ou sont susceptibles de le devenir.

Éditorial (suite de la page 1)

excellente introduction à nos travaux et je les recommande à nos lecteurs. Par ailleurs, les Secrétariats de l'OIBT et de la CITES ont prévu, lors du Congrès mondial de l'IUFRO et de la CdP-12 de la CBD, d'organiser des manifestations parallèles pour faire connaître les réalisations du Programme (voir la rubrique *Événements à venir*). Si vous envisagez d'assister à l'une de ces réunions, n'hésitez pas à nous rejoindre, car ce sera pour nous une excellente occasion de rencontrer les parties prenantes au Programme, les anciennes comme les nouvelles.

Steve Johnson
OIBT

Financement du Programme

Un budget de près de 10 millions de \$EU a été approuvé pour la seconde Phase du Programme, les promesses de financement reçues à ce jour émanant de l'Union européenne (par le biais de la Commission européenne, CE), des États-Unis d'Amérique, de la Norvège, de l'Allemagne, des Pays-Bas ainsi que du secteur privé. Le second préfinancement d'un montant de 1,2 million d'euros au titre du contrat entre l'OIBT et la CE (qui alimente les deux tiers du budget de la Phase II) a été reçu de la Commission européenne en avril 2013, un montant similaire ayant été versé en mars 2014 au titre du troisième préfinancement. Les États-Unis d'Amérique ont annoncé une contribution de 180 000 \$EU au cours de la 48^e session du CIBT en novembre 2012, puis de 200 000 \$EU durant la 49^e session, tandis que les Pays-Bas ont accordé une enveloppe de 70 000 \$EU à la fin de 2013. L'OIBT encouragera les bailleurs de fonds à continuer de contribuer des fonds afin de satisfaire aux dispositions de cofinancement prévues dans le contrat liant l'OIBT et la CE, sachant par ailleurs que les demandes à bénéficier du Programme ne cessent d'excéder les ressources disponibles.

Rapports d'avancement sur les Activités

Dans le cadre de la Phase II du Programme, l'OIBT a approuvé, en concertation avec le Secrétariat de la CITES, dix nouvelles Activités en Afrique, douze en Asie, dix en Amérique latine et une autre d'envergure mondiale. Concernant celles qui ont été approuvées dans le cadre de la Phase I, leur mise en œuvre se poursuit dans le cadre de la Phase II pour deux Activités, l'une en Afrique et l'autre en Amérique latine. Concernant la totalité des trente-cinq Activités approuvées ou prorogées dans le cadre de la Phase II, les accords avec l'OIBT destinés à faciliter leur exécution ont été finalisés ou sont en instance. Outre ces trente-cinq Activités approuvées ou prorogées au titre de la Phase II du Programme, douze propositions d'activité supplémentaires qui ont été soumises à l'OIBT – huit en Afrique, deux en Asie et deux en Amérique latine – sont en attente d'approbation ou de mise à disposition des fonds.

On trouvera sur le site Internet de l'OIBT (http://www.ito.int/cites_programme) des renseignements sur les Activités en cours dans chaque pays (pays, fiche d'activité, agence d'exécution et de mise en œuvre, rapports finaux, autres produits, etc.). La rubrique qui suit en donne une brève description et présente un rapport sur l'avancement des travaux pour toutes les Activités mises en œuvre depuis le commencement de la Phase II du Programme jusqu'en juin 2014. Les Activités en attente d'un financement seront examinées au fur et à mesure que nous disposerons de fonds supplémentaires, ce en vue d'utiliser les ressources du Programme de la manière la plus judicieuse possible.

Afrique Cameroun

Mise en place d'un système de suivi de l'exploitation et de la transformation de l'Assamela et formation d'agents de contrôle à l'emploi des outils et procédures CITES au Cameroun

Agence d'exécution: Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR)

Situation: achevée

Date de démarrage: septembre 2012

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 19 mois

Cette Activité avait pour objet de mettre au point un système de suivi efficace de l'exploitation, de la transformation et du commerce des produits de l'*Assamela*, mais aussi de former des agents d'inspection aux contrôles forestiers et à l'emploi des outils CITES. Démarrée en septembre 2012, sa date d'achèvement, initialement prévue en août 2013, a été prorogée jusqu'en février 2014. Cette Activité est aujourd'hui achevée. L'ensemble des six produits identifiés suivants a été réalisé: i) le diagramme du flux des données est élaboré; ii) les données requises sont identifiées; iii) l'architecture du système est construite; iv) les données sont recueillies et sauvegardées; v) les usagers de la base de données sont formés; et vi) les agents de contrôle sont formés à l'emploi des outils CITES.

Du 4 au 6 mars dernier, l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR), l'organisme national forestier chargé de mettre en œuvre l'Activité, a organisé un atelier à Mbalmayo afin d'en partager les résultats avec les différentes parties prenantes. Plus d'une quarantaine de représentants du Ministère de la foresterie et de la faune, de l'ANAFOR, du Ministère de la recherche et de l'innovation ainsi que de l'Association des entreprises du bois y ont participé. Dans le cadre de cet atelier a également été élaborée une feuille de route destinée à faciliter le recueil des données destinées à la base de données qui a été créée dans le cadre de cette Activité.

Application de la législation et gestion de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun

Agence d'exécution: Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR)

Situation: en cours

Date de démarrage: novembre 2013

Durée initiale prévue: 18 mois

Durée effective: 8 mois

Cette Activité s'inscrit dans le sillage de la précédente qui avait permis, dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES, d'aider le Cameroun à préparer son premier rapport d'Avis de commerce non préjudiciable (ACNP) relatif à *Pericopsis elata* dans ses forêts de production. Démarrée en novembre 2013, sa mise en œuvre est prévue se terminer en milieu d'année 2015. Dans le sud-est du Cameroun, alors que la quasi-totalité des plans d'aménagement comporte des exigences visant à favoriser la régénération et la sylviculture de *P. elata*, l'administration forestière n'a jamais mis au point les outils ou normes nécessaires à ces travaux. Cette Activité a donc pour objet de mettre en œuvre les principales recommandations énoncées dans le rapport d'ACNP ainsi que celles touchant au respect de la législation s'appliquant à *P. elata*. Ses produits escomptés sont les suivants: i) les résultats de recherche sont correctement analysés; ii) les opérations sylvicoles sont adéquatement encouragées dans les concessions forestières; et iii) les outils nécessaires à une application plus efficace de la législation forestière et des exigences de la CITES au Cameroun sont adéquatement mis au point. Elle est exécutée par l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR) en collaboration avec l'Association des entreprises du bois.

L'ensemble des experts qui prêteront assistance à l'ANAFOR pour réaliser les produits envisagés a été identifié. Ils émanent d'institutions de recherche, y compris des universités, et de l'Institut de recherche agricole pour le développement (IRAD).

Gestion durable de *Pericopsis elata* dans l'optique de la mise en œuvre du Plan simple d'aménagement de la plantation de Bidou II dans la Réserve forestière de Kienké-Sud au Cameroun

Agence d'exécution: Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR)
Situation: en cours
Date de démarrage: novembre 2013
Durée prévue: 18 mois
Durée effective: 8 mois

Démarrée en novembre 2013, la mise en œuvre de cette Activité est prévue se terminer vers la mi-2015. Elle a pour objet de mettre en œuvre le Plan simple d'aménagement de la plantation II de *Pericopsis elata* de Bidou, située dans la région sud du Cameroun, lequel a été préparé durant la Phase I du Programme OIBT-CITES. Ses produits escomptés sont les suivants: i) les opérations sylvicoles sont exécutées dans la plantation de Bidou; ii) les semences et semis nécessaires à la création de nouvelles plantations sont produits; iii) de nouvelles plantations de *Pericopsis elata* sont créées; et iv) les connaissances d'ordre écologique, biologique et sylvicole sur *P. elata* sont améliorées et diffusées. C'est l'Agence nationale d'appui au développement forestier (ANAFOR) qui est chargée de son exécution, en collaboration avec l'Institut national de recherche agricole pour le développement (IRAD). Concernant l'Activité Application de

la législation et gestion de *Pericopsis elata* dans les forêts de production au Cameroun, sa date de lancement coïncide avec celle de la première réunion du Comité technique national (CTN), qui s'est tenue le 4 novembre 2013. L'ensemble des experts qui prêteront assistance à l'ANAFOR pour réaliser les produits escomptés a été identifié. Ils émanent d'institutions de recherche, dont des universités et de l'Institut national de recherche agricole pour le développement (IRAD).

Mise en œuvre pilote d'un système de traçabilité génétique de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières et scieries au Cameroun et en République du Congo

Agence d'exécution: Double HELIX
Situation: en cours
Date de démarrage: avril 2014
Durée prévue: 12 mois
Durée effective: 2 mois

Démarrée en avril 2014, la mise en œuvre de cette Activité vient appuyer le produit d'un projet OIBT-CITES qui porte sur un système efficace et économique de réglementation destiné au commerce des essences forestières inscrites à la CITES. Ses principaux produits sont: 1) développement de marqueurs génétiques pour *Pericopsis elata* adaptés à l'analyse d'empreintes génétiques; 2) renforcement des capacités et formation d'équipes locales au recueil d'échantillons d'ADN et à leur conservation; 3) mise en œuvre de la traçabilité génétique dans trois chaînes d'approvisionnement contrôlées depuis la pré-récolte jusqu'au point d'exportation. Des ateliers ont été organisés au Cameroun et au Congo en juin 2014.

Mise en œuvre pilote d'un système de traçabilité génétique de *Prunus africana* dans les Unités d'allocation de *Prunus* au Cameroun et en République démocratique du Congo

Agence d'exécution: Double HELIX
Situation: en cours
Date de démarrage: juin 2014
Durée prévue: 18 mois
Durée effective: 1 mois

Suite à la récente signature de l'accord relatif à cette Activité, sa mise en œuvre a commencé. Elle a pour ambition de démontrer que, en ayant recours à des techniques génétiques, il est possible de retracer l'origine des écorces de *Prunus africana* jusqu'à des arbres spécifiques issus d'Unités d'allocation de *Prunus* (UAP) contrôlées. Le système de traçabilité génétique proposé va sécuriser les chaînes d'approvisionnement contrôlées, en détectant les substitutions d'écorces illicitement récoltées et en permettant que les mesures correctives soient prises en temps et en heure.

République du Congo

Diffusion de la Convention CITES et de ses textes d'application en République du Congo

Agence d'exécution: Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF)
Situation: achevée

Date de démarrage: septembre 2012
Durée prévue: 8 mois
Durée effective: 9 mois

Démarrée en octobre 2012, cette Activité a été achevée en juin 2013. Elle a été mise en œuvre par le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF) en réponse aux questions qui ont été soulevées durant la Phase I du Programme OIBT-CITES menée dans l'Unité forestière d'aménagement de Tala Tala dans le nord du Congo (voir le rapport d'ACNP relatif à *Pericopsis elata* au Congo sur le site Internet du Programme). Les objectifs spécifiques étaient les suivants: i) former les agents de contrôle à la vérification de la conformité des permis CITES; ii) favoriser l'emploi de l'outil CITESWOOD-ID; et iii) diffuser les documents CITES pertinents dans le pays.

Promotion de la sylviculture de *Pericopsis elata* dans les forêts du Nord-Congo

Agence d'exécution: Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF)
Situation: en cours
Date de démarrage: novembre 2013
Durée prévue: 18 mois
Durée effective: 8 mois

Démarrée en novembre 2013, cette Activité est prévue se terminer en octobre 2015. Elle s'inscrit dans le sillage des travaux exécutés au cours de la Phase I du Programme OIBT-CITES au sein de l'Unité forestière d'aménagement de Tala Tala dans le nord du Congo (voir le Rapport d'ACNP relatif à *Pericopsis elata* au Congo sur le site Internet du Programme). Elle vise à appliquer au Nord-Congo les principales recommandations figurant dans ce rapport. Ses résultats escomptés sont les suivants: i) des données biologiques et écologiques sur *P. elata* sont recueillies et analysées; ii) les opérations sylvicoles sont adéquatement encouragées dans les concessions forestières situées au Nord-Congo; et iii) les résultats de l'Activité sont publiés et diffusés. C'est le Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques (CNIAF) qui est chargé de sa mise en œuvre, en collaboration avec l'Association des industries du bois au Congo.

L'ensemble des experts qui prêteront assistance au CNIAF pour réaliser les produits escomptés a été identifié. Ils émanent d'institutions de recherche, dont des universités, et de l'Institut national de recherche agricole pour le développement (IRAD). L'OIBT a décaissé la seconde tranche des fonds sur la base des états financiers de l'Activité que l'équipe de coordination a récemment soumis comme requis.

République démocratique du Congo

Avis de commerce non préjudiciable pour *Prunus africana* (Hook. f.) Kalman dans le Nord- et le Sud-Kivu en République démocratique du Congo

Agence d'exécution: Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN)

Situation: en cours

Date de démarrage: mars 2011

Durée prévue: 10 mois

Durée effective: 40 mois

Démarrée en mars 2011 dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES, la date d'achèvement de cette Activité a été prorogée jusqu'en juillet 2014. Sa mise en œuvre continue de se heurter à toute une série de problèmes, à savoir l'instabilité et l'insécurité régnant dans les sites de production de *Prunus africana* du Nord-Kivu et du Sud-Kivu en raison de la présence de nombreux groupes rebelles, et l'éloignement de ces régions par rapport à Kinshasa, où se trouve le siège de l'Agence d'exécution (l'Institut congolais pour la conservation de la nature, ICCN). Néanmoins, deux entreprises de commerce locales, la *Maison Kahindo Muvunga* et PLAVUMA, ont accepté de mener, sous la supervision de cette Activité, des inventaires de *P. africana* dans des forêts de production sûres du Nord-Kivu.

Au début de février 2014, l'ICCN a mené une mission destinée à renforcer les travaux exécutés par *Phusys*, le partenaire de la *Maison Kahindo*, l'une des sociétés de commerce locales, sur le territoire de Walikalé. L'ICCN a soumis à l'OIBT une feuille de route pratique conforme à la mission de suivi que le Coordonnateur régional pour l'Afrique avait menée vers la fin de 2013. L'OIBT a décaissé la dernière tranche des fonds qui permettront à l'ICCN de renforcer et de suivre les inventaires menés par les sociétés de commerce, et également de mener des inventaires de *Prunus* dans le Parc national de Kahuzi-Biega. L'ICCN et les deux plus grandes entreprises de commerce locales ont organisé un second atelier de formation à Butembo, dans le Nord-Kivu, du 25 avril au 3 mai 2014. Le Coordonnateur régional y apportera son assistance.

Élaboration d'un avis de commerce non préjudiciable pour *Pericopsis elata* en République démocratique du Congo

Agence d'exécution: Direction de la conservation de la nature (ICCN)

Situation: en cours

Date de démarrage: octobre 2013

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 9 mois

Démarrée en octobre 2013, cette Activité est prévue s'achever en septembre 2014. Elle a pour objet de recueillir des données sur la situation de *Pericopsis elata* dans les concessions forestières en République démocratique du Congo (RDC). Elle prévoit de recueillir des données sur la phénologie, la santé, le matériel sur pied et les taux actuels de récolte, de même que des informations sur les pratiques sylvicoles respectueuses de cette espèce. Une fois achevée, les produits escomptés sont les suivants: i) un bilan sur la production, la transformation et le commerce de *P. elata* en RDC est disponible; ii) la situation et le volume du matériel sur pied de *P. elata* dans les concessions forestières sont connus; iii) le taux de récolte, de même que



Réunion du Comité technique ad-hoc chargé d'analyser les rapports des experts et de rédiger le Rapport d'ACNP relatif à *P. elata* en RDC en avril 2014. Photo: Sébastien Malele

les quotas d'exportation durable, sont connus; iv) des informations sur la biologie, l'écologie et le diamètre minimal d'exploitation sont disponibles; v) les dispositions de la CITES et le Règlement sur les bois de l'Union européenne (RBUE) sont appliqués, et un système de traçabilité efficace destiné à mieux contrôler les produits de *P. elata* provenant de la RDC est en place; vi) les pratiques sylvicoles associées à *P. elata* sont encouragées dans les concessions forestières; et vii) les résultats de l'Activité sont publiés et diffusés.

L'équipe de coordination nationale a sélectionné cinq experts au total comme suit: i) un expert en biologie, écologie et sylviculture de *P. elata*; ii) un expert en gestion, production et commerce de *P. elata*; iii) un expert des contraintes inhérentes à l'application de la CITES et du RBUE s'agissant de *P. elata*; iv) un expert en cartographie (spécialiste du SIG); et v) un expert chargé de fixer un quota national préliminaire fondé sur les inventaires d'aménagement menés par le secteur privé.

Les experts ont tous déjà soumis leur rapport. Toutefois, suite au retard encouru dans la mise en œuvre de l'Activité, le Secrétaire général du Ministère de l'environnement, de la nature et du tourisme (MECNT) avait, le 21 février dernier, mis en place un Comité technique ad-hoc chargé d'élaborer le rapport d'ACNP sur *P. elata*. Ce Comité est composé de: sept représentants du MECNT, deux assistants techniques de l'Activité, six représentants du secteur privé et cinq des agences de coopération. Bien que la préparation de l'ACNP accuse du retard, le rapport d'ACNP devrait être parachevé entre mars et avril 2014 pour être transmis au Secrétariat de la CITES avant la 21^e réunion du Comité pour les plantes qui doit se tenir du 2 au 8 mai à Veracruz (Mexique). Invité par le Secrétaire général du MECNT, le Coordonnateur régional pour l'Afrique a mené, du 21 au 28 mars 2014, une mission à Kinshasa afin d'aider le Comité technique ad-hoc à analyser les rapports des experts et à préparer le rapport d'ACNP. En RDC, selon les estimations, 38 Unités forestières d'aménagement (UFA) présentent des peuplements de *P. elata*, notamment dans la Province orientale et celle

de l'Équateur. Sur ces 38 UFA, les inventaires d'aménagement, que valide actuellement l'administration forestière, sont terminés sur neuf d'entre elles seulement. Sur ces neuf UFA, huit sont situées dans la Province orientale. Pour la simulation du quota national, le Coordonnateur régional pour l'Afrique a proposé une méthode simplifiée de calcul du taux de renouvellement de *P. elata*, tandis que *Forest Resource Management* (FRM), un cabinet d'expertise-conseil qui a assisté de nombreuses sociétés d'exploitation forestière dans l'élaboration de leurs plans d'aménagement en RDC, a proposé un modèle de matrice pour le calcul du taux de renouvellement. Toutefois, quelle que soit la formule employée, le renouvellement de *P. elata* est possible à un diamètre à hauteur d'homme de 70 cm, une valeur élevée comparée au diamètre minimum d'exploitation en vigueur qu'ont fixé les autorités de la RDC. Cette simulation du quota national de *P. elata* est menée en fonction des surfaces peuplées de cette essence. Le quota va de 38 000 m³ pour les UFA situées dans la Province orientale à 65 000 m³ pour la totalité des 38 UFA.

Ghana

Améliorer le commerce intra-africain et la transparence du marché du bois et des produits bois

Agence d'exécution: Ghana Timber Millers Organization (Organisation ghanéenne des opérateurs de scieries, GTMO)

Situation: en cours

Date de démarrage: avril 2013

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 15 mois

Sur la totalité des importations africaines de bois et produits bois, moins de 10 pour cent par an sont imputables aux fournisseurs africains de bois (OIBT, 2010). L'une des principales contraintes identifiées tient au déficit de connaissances chez les négociants de la région. Cette proposition vise à accroître la connaissance du marché régional et à favoriser le commerce au sein de la région (ce qui augmenterait la part du marché intra-africain)

par la participation active des négociants et la fourniture d'informations. Ces travaux mettront l'accent sur les essences inscrites à la CITES. Les produits de l'étude seront: un marché du bois en ligne; le renforcement des capacités chez les entreprises pour intensifier le recours au TIC afin d'accroître leur compétitivité et une base de données géospatiales sur l'accès au marché ainsi que des informations logistiques. Ce marché du bois en ligne cataloguera les sociétés de bois, donnera des indices sur le commerce et offrira un outil de réseautage social pour faciliter la liaison entre les négociants africains. Par ailleurs, on y mènera régulièrement des études auprès des négociants, tandis que du renseignement sur le marché y sera recueilli, préparé et mis en ligne à l'intention des divers usagers. Cette Activité est mise en œuvre dans le cadre du Programme thématique de l'OIBT sur le commerce et la transparence du marché.

Madagascar

Contribution d'informations taxonomiques sur les bois précieux de Madagascar et validation, normalisation et suivi de leur gestion durable

Agence d'exécution: Département de biologie et d'écologie végétales de la Faculté des sciences de l'Université d'Antananarivo (DBEV)

Situation: achevée

Date de démarrage: juillet 2012

Durée prévue: 15 mois

Durée effective: 18 mois

Cette Activité a démarré en juillet 2012, son Agence d'exécution étant le Département de biologie végétale et d'écologie de la Faculté des sciences de l'Université d'Antananarivo (DBEV), qui assume également la fonction d'Autorité scientifique CITES pour les plantes. Ses principaux objectifs étaient: i) contribution de données taxonomiques sur les essences *Dalbergia* et *Diospyros* de Madagascar; et ii) conception, validation et élaboration de méthodes de quantification des essences forestières précieuses au moyen de l'analyse de l'imagerie de télédétection et d'observations de la flore sur le terrain. L'un de ses objectifs spécifiques était d'apporter des informations permettant d'étayer les propositions d'inscription de ces essences à l'Annexe II de la CITES.

Cette Activité a fait l'objet d'un rapport détaillé dans le numéro précédent, y compris l'inscription fructueuse à l'Annexe II de la CITES de plusieurs espèces *Dalbergia* et *Diospyros* de Madagascar durant la CdP-16 en 2013. L'Agence d'exécution a mené à bien toutes les activités et a soumis le rapport d'achèvement à la fin de 2013, lequel est disponible sur le site Internet du Programme.

Asie

Indonésie

Évaluation des besoins dans les plantations de ramin et création de jardins de conservation des ressources génétiques du ramin

Agence d'exécution: Agence de recherche et développement forestiers (FORDA)

Situation: achevée

Date de démarrage: septembre 2012

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 16 mois

Démarrée en septembre 2012, la date d'achèvement de cette Activité a été prorogée jusqu'en décembre, au lieu d'octobre, 2013. Elle a bénéficié d'une prorogation supplémentaire, jusqu'en février 2014, afin de terminer la mise en place d'un nouveau verger clonal à Lubuk Sakat dans la province de Riau; la production de boutures de tiges supplémentaires à Palembang dans la pépinière permanente du Centre de production de semences (BPTH) du Sud-Sumatra; et l'optimisation des directives techniques existantes relatives à la reproduction du ramin par voie végétative. Cette Activité est aujourd'hui achevée. Son objectif était de contribuer à améliorer le rétablissement de la population de *Gonystylus bancanus* (ramin) et de ses habitats, ainsi que la conservation des ressources génétiques du ramin à Sumatra et dans le Kalimantan en Indonésie.

Dans le cadre de cette Activité, cinq documents ont été préparés en vue de leur publication comme suit: (i) *Identifikasi Lokasi Penanaman Kembali Ramin (Gonystylus bancanus Kurz) di Sumatera dan Kalimantan* (Identification des sites de ramin (*Gonystylus bancanus Kurz*) à Sumatra et dans le Kalimantan); (ii) *Prosiding Workshop: Lokasi Penanaman Kembali, Jumlah Kebutuhan Bibit dan Skema penanaman Berkelanjutan ramin* (Actes de l'atelier: site de replantation de ramin, nombre de semis nécessaire et schéma durable de plantation du ramin); (iii) un manuel de la reproduction végétative du ramin (en anglais et en indonésien); (iv) un Résumé analytique: évaluation des besoins en plantation de ramin et création d'un jardin de conservation des ressources génétiques en Indonésie; et (v) le Rapport d'achèvement de l'Activité.

En matière de reproduction de masse de matériel de plantation de ramin, l'Agence de recherche et développement forestiers (FORDA) et les Centres de production de semences (BPTH) du sud de Sumatra et du sud du Kalimantan poursuivront leur coopération au terme de l'Activité en vue de créer des vergers clonaux et des pools génétiques, de produire des boutures racinées et de certifier les sources de semences, entre autres.

Renforcement des capacités en matière de techniques de reproduction des semis, sensibilisation à l'application de la CITES et feuille de route du ramin

Agence d'exécution: Direction de la conservation de la biodiversité, Direction générale de la conservation de la nature et de la protection des forêts

Situation: en cours

Date de démarrage: juillet 2013

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 12 mois

Initialement prévue entre juillet 2013 et juin 2014, la mise en œuvre de cette Activité a été retardée entre février et décembre 2014. Son

principal objectif est de contribuer à améliorer la plantation et la conservation du ramin dans le cadre d'activités de renforcement des capacités et de sensibilisation aux techniques de reproduction par voie végétative, ainsi qu'à l'application de la CITES, et à diffuser de manière élargie les «Directives relatives à l'élaboration des ACNP» et la «Feuille de route du ramin» qui avaient été élaborées durant la Phase I du Programme OIBT-CITES. Ses produits escomptés sont: i) l'aptitude à utiliser des techniques de reproduction végétative du ramin est améliorée; ii) la capacité à appliquer et à comprendre la réglementation CITES relative au ramin est améliorée; et iii) les «Directives relatives à l'élaboration des ACNP» et la «Feuille de route du ramin» sont diffusées de manière élargie.

Le Comité consultatif technique de l'Activité a tenu sa première réunion à Jakarta le 19 mars 2014, au cours de laquelle il a convenu d'organiser l'atelier de formation à l'identification du bois de ramin et des essences d'aspect similaire à Bogor (Indonésie) les 13 et 14 avril 2014. On prépare actuellement les matériaux nécessaires à l'atelier. Les trois autres ateliers de formation aux techniques de reproduction végétative du ramin à Riau et dans le sud-Kalimantan et à l'identification de *Gonystylus* se tiendront en juin 2014. Les sites de ces ateliers de formation seront décidés ultérieurement. La procédure de recrutement des experts chargés de la diffusion élargie et de l'application des Directives se rapportant à l'ACNP et de la Feuille de route relatives au ramin élaborées durant la Phase I du Programme OIBT-CITES est en cours.

Gestion des plantations de bois d'agar en Indonésie

Agence d'exécution: Direction de la conservation de la biodiversité, Direction générale de la conservation de la nature et de la protection des forêts

Situation: en cours

Date de démarrage: juillet 2013

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 12 mois

Initialement prévue entre juillet 2013 et juin 2014, la mise en œuvre de cette Activité a été retardée entre février et décembre 2014. Son objectif, qui est de contribuer à la saine gestion des plantations de bois d'agar, depuis leur création jusqu'à la production et au commerce, englobe également le bois d'agar produit par inoculation artificielle. Les deux principaux produits escomptés sont: i) des données sur les plantations, la production de bois d'agar et la qualité du bois obtenu d'espèces plantées sont recueillies; et ii) une politique nationale sur les plantations et la production de bois d'agar, y compris son potentiel marchand et son commerce, est proposée.

Dans le cadre de l'Activité ont été recrutés trois experts nationaux chargés de: réunir la documentation sur les plantations de bois d'agar en Indonésie; mettre en place un mécanisme d'enregistrement pour capter les informations depuis la plantation jusqu'à la production et au commerce de bois d'agar;

et fournir des estimations sur la production annuelle de bois d'agar et sa qualité en Indonésie. Plusieurs assistants ont également été recrutés pour les assister dans leurs travaux. À cet égard, on prévoit de mener en août 2014 avec les parties prenantes des discussions et des concertations sur la stratégie et la politique à suivre pour créer les plantations de bois d'agar, y compris sur la réglementation de la production et du commerce du bois d'agar issu des forêts naturelles et plantées en Indonésie, ainsi que sur le respect de la réglementation de son commerce.

Favoriser la conservation des ressources génétiques des essences *Aquilaria* et *Gyrinops* en Indonésie

Agence d'exécution: Agence de recherche et développement forestiers (FORDA)

Situation: en cours

Date de démarrage: octobre 2013

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 9 mois

Démarrée en octobre 2013, cette Activité est prévue s'achever en septembre 2014. Son objectif est d'explorer la situation actuelle des essences *Aquilaria* et *Gyrinops* en Indonésie afin de réunir des informations, en se référant plus spécifiquement à la situation de leur taxonomie, de leur population et de leur conservation, et de favoriser la création initiale, dans des zones spécifiques et sûres, de pools génétiques naturels pour une sélection d'espèces. Les données et informations requises seront recueillies dans le cadre d'un examen documentaire et d'ateliers, ainsi que par des explorations sur le terrain menées dans des sites représentatifs. Les produits escomptés sont: i) des connaissances sur la situation taxonomique et la population des essences *Aquilaria* et *Gyrinops* sont disponibles; et ii) les premiers pools génétiques d'une sélection d'essences *Aquilaria* et *Gyrinops* sont créés.

De février à mars 2014, la collecte de semences et de plants de même que l'évaluation de la situation taxonomique et de la population d'*Aquilaria* et de *Gyrinops* à partir de l'examen des collections de l'*herbarium* et de l'identification des espèces se sont poursuivies dans l'ouest de Nusa Tenggara et le sud de Sulawesi. À cet égard, une pépinière a été créée pour cultiver et préserver les semences et semis collectés. Une discussion entre les parties prenantes sur la «Situation de la conservation sur site et hors site du bois d'Agar, sa localisation, et la situation de sa puissance et de sa gestion» a été menée le 20 février 2014. Par ailleurs, le recueil de données et d'informations sur la conservation sur et hors site de ces deux espèces a eu lieu dans les provinces du Sud-Sumatra, de Bangka Belitung et de Bengkulu en mars 2014.

Un groupe de discussion sur les techniques destinées à créer des jardins de conservation d'essences sélectionnées d'*Aquilaria* et de *Gyrinops* en vue de produire du bois d'Agar s'est également réuni à Bogor le 13 février 2014. Son objectif était d'obtenir des informations sur l'aptitude biophysique, les techniques de pépinière, les régimes sylvicoles



Le groupe de discussion sur les techniques de mise en place des jardins de conservation des espèces *Aquilaria* et *Gyrinops* s'est réuni à Bogor en Indonésie le 13 février 2014.

Photo: Iwan Ruswandi Puskonser

et la gestion des nuisibles, lesquelles serviraient de fondement pour déterminer les sites où seraient créés les jardins de conservation des essences *Aquilaria* et *Gyrinops*. Y étaient présents vingt-huit participants représentant diverses parties prenantes, à savoir le Ministère indonésien de la foresterie; l'Autorité scientifique indonésienne CITES (LIPI); *Perhutani* (une entreprise d'État); des universités ainsi que des agriculteurs pour partager leurs expériences. Plusieurs sites ont été proposés pour créer les jardins de conservation des essences productrices de bois d'Agar, dont le Parc national Citibing-Gunung Halimun Salak; le Parc national Cimanggu-Ujung Kulon; et la Forêt de recherche Gunung Dahur.

Élaboration d'un concept de conservation du ramin (*Gonystylus spp.*) pour les concessions de plantation forestière

Agence d'exécution: Association des concessions forestières indonésiennes (APHI)

Situation: en attente de l'accord

Durée prévue: 12 mois

Cette Activité a pour objet d'élaborer un concept de conservation du ramin (*Gonystylus spp.*) dans l'exploitation des concessions de plantation forestière. Ses produits escomptés sont les suivants: i) un concept de conservation du ramin dans les concessions de plantation forestière est formulé; ii) une directive d'exploitation des concessions de plantation forestière est rédigée; et iii) un examen du décret n° 127/KPTS-V/2002 du Ministre de la foresterie relatif au Moratoire temporaire sur les activités d'exploitation et de commerce du ramin est mené.

Assurer la diversité génétique des sources de semence de ramin et de la population de ramin à partir de boutures racinées

Agence d'exécution: Agence de recherche et développement forestiers (FORDA)

Situation: en attente de l'accord

Durée prévue: 12 mois

Cette Activité a pour principal objectif de contribuer à la conservation et à la plantation du ramin au moyen de sauvagons et boutures racinées à Sumatra et dans le Kalimantan en menant des analyses génétiques et en

infusant du matériel génétique dans les boutures de ramin. Ses produits escomptés sont: i) la détection précoce de la variation génétique du ramin est assurée dans les jardins de conservation d'OKI (Sud-Sumatra) et de Tumbangnusa (Kalimantan); ii) des infusions génétiques sont pratiquées sur des boutures de ramin dans les jardins de conservation d'OKI et de Tumbangnusa; et iii) l'exploration et la conservation hors site d'espèces autres que *Gonystylus bancanus* sont menées à Sumatra et dans le Kalimantan.

Création d'un pôle intégré du bois d'agar sur l'île de Bintan en Indonésie

Agence d'exécution: Agence de recherche et développement forestiers (FORDA)

Situation: en attente de l'accord

Durée prévue: 12 mois

Les objectifs spécifiques de cette Activité sont: i) assurer la production durable de bois d'agar à partir de forêts naturelles et plantées; et ii) assurer la production durable et la conservation des ressources génétiques, et améliorer la transparence du marché des produits du bois d'agar, y compris le développement d'une technologie d'inoculation, la transformation et la manipulation. Son principal objectif est d'accélérer la création d'un pôle intégré du bois d'agar sur l'île de Bintan en Indonésie. Ses produits escomptés sont: i) la conception d'un pôle intégré du bois d'agar est élaborée; et ii) le système d'information sur le marché est mis au point pour améliorer la transparence.

Malaisie

Multiplication *in vitro* de *Gonystylus bancanus* (ramin) au Sarawak

Agence d'exécution: Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (MNRE)

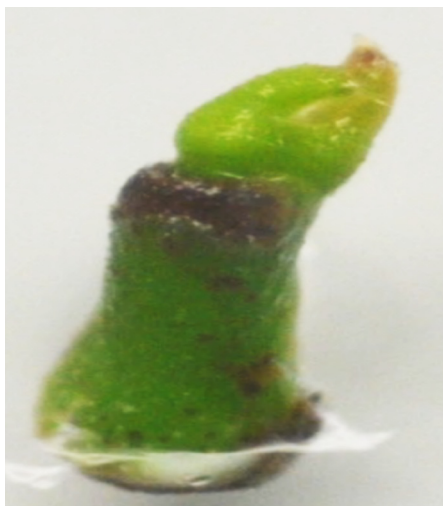
Situation: en cours

Date de démarrage: octobre 2012

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 21 mois

Démarrée en octobre 2012, cette Activité a été prorogée et est prévue s'achever vers la mi-2014, au lieu de septembre 2013. Ses objectifs sont les suivants: i) mettre en place



Un explant axénique cultivé sur un milieu de base RAM contenant 0,5 mg/l. de benzylaminopurine, deux semaines après le début de la culture. Photo: Linna Chieng

des protocoles efficaces pour créer une culture axénique (libre de toute contamination) de *Gonystylus bancanus* au moyen de matériel de plantation cultivé en champ; et ii) mettre en place des protocoles de régénération *in vitro* de *G. bancanus* par organogenèse directe utilisant des explants axéniques. Ses produits escomptés sont: i) un protocole efficace est élaboré pour la stérilisation de surface des matériels de plantation cultivés en champ; ii) un protocole efficace est élaboré pour créer une culture axénique d'explants de *G. bancanus* stérilisés en surface; iii) les concentrations optimales de cytokinines seules ou combinées à de l'auxine pour l'induction de pousses sur les explants axéniques sont déterminées; et iv) les explants optimaux pour l'induction de pousses sont obtenus. Cette Activité contribuera à la santé et à la survie des populations naturelles de ramin.

La collecte du matériel de plantation (feuilles, jeunes pousses et sauvages) de même que la production de pousses épicromiques à partir de gaules arquées sont terminées. En outre, le traitement optimal pour la stérilisation de la surface des explants de limbes avant leur culture sur milieu est de 20% de Clorox moyennant un temps d'exposition de 5 minutes. Dans l'intérim, le régime de stérilisation de surface appliqué dans les expériences sur l'organogenèse est de 0,2% de HgCl₂ avec un temps d'exposition de 10 minutes.

Dans le cadre du processus servant à déterminer les milieux les mieux adaptés à la mise en place de la culture axénique d'explants de *G. bancanus* stérilisés en surface, on a découvert que le milieu de base qui avait été formulé spécialement pour le ramin (RAM) était idéal pour l'induction de pousses au moyen d'explants de type nœud ou extrémité de pousse. Eu égard aux explants de limbe, le RAM devrait être utilisé comme milieu de base pour l'embryogenèse somatique et le Milieu plante ligneuse (WPM) pour l'organogenèse directe, sachant que tel ou tel milieu de base entraînera une réponse

différente en termes de croissance des cals. À cet égard, des échantillons de jeunes feuilles nouvelles ont été utilisées pour l'étude de l'embryogenèse somatique et l'organogenèse indirecte, tandis que des explants de nœud et d'extrémité de pousse ont été employés pour l'organogenèse directe. Concernant l'induction de cals au moyen de diverses concentrations de cytokinines, on a découvert que les explants de limbe cultivés sur un milieu à 0,2 mg/l. d'acide naphthalène acétique (ANA) produisaient davantage de cals que celui à 0,1 mg/l. Si l'on a effectivement constaté que les explants de limbe cultivés sur de fortes concentrations d'auxines produisaient des embryons somatiques, à ce jour, on n'a observé aucune formation de pousse ou de racine. Dans ces circonstances, l'embryogenèse somatique pourrait prendre des années.

Emploi de l'ADN pour identifier les essences de *Gonystylus* et l'origine géographique de leur bois au Sarawak

Agence d'exécution: Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (MNRE)

Situation: en cours

Date de démarrage: octobre 2012

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 21 mois

Démarrée en octobre 2012, cette Activité a été prorogée et est prévue s'achever en milieu d'année 2014, au lieu de septembre 2013. Ses objectifs sont les suivants: i) créer une base de données moléculaires du ramin qui servira à identifier les essences et leur origine géographique au Sarawak; et ii) mettre au point un protocole d'extraction de l'ADN du bois de ramin. Ses produits escomptés sont: i) des échantillons d'ADN de ramin sont extraits; ii) les haplotypes d'ADN chloroplaste entre essence et origine sont déterminés; et iii) un protocole d'extraction de l'ADN du bois de ramin est mis au point. Les résultats de cette Activité viendront compléter ceux obtenus dans le cadre de l'Activité Développement d'une base de données ADN sur *Gonystylus bancanus* au Sarawak, qui avait été mise en œuvre en 2008 lors de la Phase I du Programme OIBT-CITES, pour laquelle les ADN utilisés avaient été extraits d'échantillons de feuilles et d'écorces.

Plus de 480 échantillons de feuilles et de bois collectés sur 13 sites d'échantillonnage (Parc national (PN) de Kubah, PN de Gading, PN de Bako, Réserve forestière (RF) de Serayan, Sanctuaire de faune de Lanjak Entimau, RF de Lingga, RF de Bukit Mina, PN de Similajau, Aire forestière de Bakun, PN des Monts-Lambir, du Mont-Mukah et de Biawa et Mentawai), comprenant 22 espèces de *Gonystylus* ont été identifiés. L'extraction de l'ADN sur les échantillons recueillis est terminée et les ADN extraits sont tous conservés à -20°C dans un congélateur. En outre, l'analyse du séquençage des régions d'espaces entre les gènes d'ADNcp au moyen d'amorces universelles de chloroplaste sur tous les échantillons nécessaires à l'analyse des données est également achevée.

L'analyse liée à l'identification des espèces par les séquences d'ADN chloroplastique, qui a été menée au moyen de l'arbre phylogénétique, des écarts entre les paires et du logiciel BLAST, a permis de déterminer 85,7% des espèces de ramin. La base de données d'identification du ramin a également été créée. Deux sites variables informatifs ont permis de différencier les espèces de ramin localisées dans la région trnL, à savoir sept dans la région trnF-trnE, et trois dans la région trnH-psbA.

À ce jour, le protocole d'extraction de l'ADN sur les échantillons de bois a également été élaboré en optimisant et en modifiant le protocole d'extraction destiné aux feuilles. Au moyen de ce protocole, une amorce d'ADN chloroplastique, trnF(F)+trnE(R), a été utilisée avec succès pour amplifier l'ADN du bois sur 21 espèces différentes en employant du bois conservé suivant différentes durées, et différentes parties: le duramen, le bois de sève et l'écorce interne.

Études sur la reproduction et la génétique dans l'optique de la conservation et de la gestion d'*Aquilaria malaccensis* en Malaisie péninsulaire

Agence d'exécution: Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (MNRE)

Situation: en cours

Date de démarrage: juin 2013

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 12 mois

Démarrée en juin 2013, cette Activité viendra compléter les travaux menés de 2007 à 2008 dans le cadre du projet intitulé *Technologie in vitro de reproduction de masse et analyse chimique d'Aquilaria malaccensis et d'Aquilaria hirta (des espèces productrices de Gaharu menacées)* et des *Études de conservation et mise au point de marqueurs microsatellites de l'ADN d'Aquilaria malaccensis en Malaisie péninsulaire*, qui ont été menés en 2011 et 2012, tous deux ayant été financés par le Gouvernement malaisien.

Cette Activité a pour objet de: i) documenter la phénologie de la floraison ainsi que le comportement reproductif de *A. malaccensis*; ii) développer des bases de données de profilage génétique d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire; et iii) élaborer un plan d'action de la conservation en vue de réduire les pressions de la récolte sur les populations naturelles exploitées pour la résine de bois d'agar. À l'issue de l'Activité en mai 2015, les produits anticipés sont: i) des informations sur la reproduction d'*A. malaccensis* sont disponibles; ii) des informations écologiques et génétiques qui serviront à préparer le plan d'action pour la conservation d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire sont disponibles; iii) les bases de données de profilage d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire sont disponibles pour la traçabilité des bois et les applications scientifiques et techniques judiciaires; et iv) le plan d'action en matière de conservation destiné à réduire les pressions de la récolte sur les populations naturelles exploitées pour la résine de bois d'agar est disponible.

Aujourd'hui, 68 arbres en floraison dans les Jardins botaniques de Penang et 15 autres à Perak sont suivis pour les besoins d'une étude menée sur la phénologie de la floraison, la maturité, l'anthèse/réceptivité des fleurs. Les fleurs avortées ont également été collectées dans des pièges à semences et analysées. Ces pièges placés sous l'arbre sont contrôlés toutes les deux semaines pour les nettoyer et collecter les capsules.

Dans le cadre de l'étude de la population qui a par ailleurs été menée, 153 échantillons d'*A. malaccensis* ont été collectés à Kedah, 53 à Selangor, 89 à Johor, 102 à Kelantan, 40 à Kuala Lumpur, 60 à Perak et 69 à Pahang. Les informations extraites de cette étude serviront, entre autres, à préparer un plan d'action pour la conservation d'*A. malaccensis* en Malaisie péninsulaire.

En outre, le séquençage de l'ADN sur des échantillons prélevés au sein de huit populations a été exécuté afin de déterminer les régions chloroplastiques adaptées aux études génétiques sur la population. À cet égard, le criblage réalisé sur 59 régions chloroplastiques a permis de déterminer que huit d'entre elles pourraient être utilisables pour *A. malaccensis*.

Création d'une base d'informations pour la conservation et l'exploitation durable de *Gonystylus bancanus* (ramin) et d'*Aquilaria malaccensis* (karas) en Malaisie

Agence d'exécution: Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (MNRE)

Situation: en cours

Date de démarrage: juin 2013

Durée prévue: 22 mois

Durée effective: 12 mois

Démarrée en juin 2013, cette Activité est prévue se terminer en mars 2015. Son principal objectif est de créer un système d'information en ligne sur le ramin et le karas en Malaisie à des fins de gestion et de conservation (*MyCITES*). Les produits anticipés sont: i) des informations sont recueillies sur la répartition du ramin et du karas en Malaisie; ii) des informations sont recueillies sur la recherche-développement en matière de ramin et de karas en Malaisie; iii) des informations sont recueillies sur le commerce et la production de bois de ramin et de karas en Malaisie; iv) des informations sont recueillies sur la politique et les pratiques de gestion du ramin et du karas en Malaisie; et v) un système d'information en ligne complet sur le ramin et le karas en Malaisie contenant tous les produits i) à iv) est disponible.

Le développement de *MyCITES* reposera sur un système d'information en ligne interactif qui permettra de partager les informations et les données spatiales sur le ramin et le karas en Malaisie grâce à l'usage combiné d'un système d'information géographique (SIG) et du logiciel *OpenSource* pour générer une architecture SIG d'entreprise fonctionnant en ligne et en temps réel. Plusieurs développeurs de site Internet envisageables ont été identifiés et seront invités à discuter pour approfondir le développement

de ce système en ligne, tandis que l'on prépare un projet de conception du site Internet.

Le recueil d'informations autre que spatiales sur le ramin et le karas, intéressant par exemple la phénologie et l'habitat, dans les livres, revues et publications pertinentes qui est en cours a permis de compiler des renseignements sur 32 espèces de *Gonystylus*. Tous les articles de recherche sur le ramin et le karas disponibles dans le *Journal of Tropical Forest Science* (JTFS) au cours des 26 années passées de 1998 à 2013 (volumes 1 à 26) ont également été consultés.

Renforcement des capacités du personnel du Département forestier de la Malaisie péninsulaire à l'identification d'*Aquilaria* au niveau de l'espèce et au classement du bois d'Agar

Agence d'exécution: Ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement (MNRE)

Situation: en attente de l'accord

Durée prévue: 12 mois

Les objectifs de cette Activité sont de: i) développer un matériel de formation, dont un manuel pratique de terrain permettant au personnel du FDPM de procéder à l'identification d'*Aquilaria* au niveau de l'espèce; ii) développer un manuel de classement du bois d'Agar à l'usage du personnel du FDPM; et iii) dispenser une formation à un groupe noyau de formateurs, composé de 30 employés du FDPM, afin d'assurer la formation continue de l'ensemble du personnel du FDPM lorsque nécessaire.

Amérique latine Brésil

Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne (suite de la Phase I)

Agence d'exécution: Fondation de soutien à la recherche, à la vulgarisation et à l'enseignement en sciences agronomiques (FUNPEA)

Situation: achevée

Date de démarrage: mars 2009

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 48 mois

Démarrée en mars 2009, cette Activité s'est achevée en mars 2014. Elle avait pour objectif de mettre en pratique les meilleures pratiques sylvicoles pour l'acajou en forêt naturelle et d'améliorer la réglementation gouvernementale en vigueur ayant trait aux plans d'aménagement forestier afin d'assurer que le commerce international respecte les exigences de la CITES en matière de gestion durable et de conservation de l'essence.

Écologie et sylviculture de l'acajou (*Swietenia macrophylla* King) dans la région occidentale de l'Amazonie brésilienne (Phase II)

Agence d'exécution: Fondation de soutien à la recherche, à la vulgarisation et à l'enseignement en sciences agronomiques (FUNPEA)

Situation: en cours

Date de démarrage: avril 2014

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 3 mois

Cette Activité a démarré en mars 2009 dans le cadre de la Phase I du Programme OIBT-CITES. Cette seconde phase a été approuvée par l'OIBT durant la Phase II du Programme qui est en cours. Effectivement démarrée en avril 2014, sa mise en œuvre est prévue s'achever en mars 2016. Les conclusions de la Phase I concernaient, dans leur majeure partie, les effets de l'exploitation forestière sur la population de pousses d'acajou. Durant cette Phase II de l'Activité, la dynamique de croissance et de régénération naturelle au cours des premières années de la période de régénération de la forêt va être évaluée. Des efforts seront menés afin de relayer les résultats de la Phase I dans des revues faisant l'objet d'un examen par les pairs. On privilégiera les produits qui n'ont pas été terminés durant la phase première de l'Activité. Il s'agit notamment de créer une base de données sur la croissance de l'acajou et la démographie des pousses après ouverture de la canopée.

Durant la période actuelle de prolongation, on évaluera les plantations d'enrichissement au moyen d'acajou dans les trouées provoquées par l'exploitation. Il s'agit d'une importante activité sylvicole postérieure à l'extraction qui vise à compléter la régénération naturelle et à améliorer la production future d'acajou.

Durant cette phase de l'Activité, la formation et le renforcement des capacités des étudiants de licence et de maîtrise se poursuivront. À cet égard, deux étudiants en maîtrise et deux en licence ont été sélectionnés et commenceront leurs activités universitaires en mai 2014.

De nouveaux locaux ont été aménagés dans le Laboratoire des technologies du bois de l'Université pour exécuter l'Activité. Ils offriront plus d'espace et de confort pour accueillir l'équipe de recherche et son équipement.

L'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) en Amazonie brésilienne: études à long terme sur sa dynamique de peuplement et l'écologie de sa régénération dans l'optique de la gestion durable des forêts

Agence d'exécution: Instituto Floresta Tropical

Situation: en cours

Date de démarrage: septembre 2012

Durée prévue: 22 mois

Durée effective: 22 mois

Démarrée en septembre 2012, la mise en œuvre de cette Activité est prévue s'achever en juin 2014. La préparation d'un atelier de formation sur la manière d'utiliser et d'adapter le *Modèle de croissance et de rendement de l'acajou* aux conditions locales en Amérique du Sud et centrale se poursuit. Le matériel employé à cet effet privilégiera l'emploi de données émanant des populations locales pour projeter la dynamique du peuplement et la production de sciages au cours de plusieurs cycles de coupe. Ce modèle a été présenté lors du Forum des parties prenantes à la gestion forestière et



Exploitation des branches, souches et contreforts d'un acajou à la scierie Fazenda Seringal Novo Macapá dans l'État d'Acre au Brésil. Photo: Jose Natalino Silva

au suivi qui s'est tenu les 20 et 21 mars 2014 à l'Université du Belize à Belmopan (Belize).

Depuis la fin de la saison 2013 des travaux sur site en octobre dernier, les activités du projet ont été axées sur la gestion, l'analyse et la synthèse des données en vue de leur publication. Une liste de toutes les publications résultant de l'appui du Programme OIBT-CITES est disponible sur <http://www.swietking.org/our-research.html>. Toutes les publications sont également disponibles en format PDF sur demande (jgrogan@swietking.org).

Un article intitulé « Implications de la croissance des arbres et de leur taux de mortalité à long terme sur le plan de la gestion: une étude de cas de l'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla*) en Amazonie brésilienne » a été finalisé et soumis pour examen à la revue scientifique *Forest Ecology and Management*; ses auteurs sont Christopher Free, Matt Landis, James Grogan, Mark Shulze, Marco Lentini et Oliver Dünisch.

Un second article intitulé « Croissance de l'acajou à grandes feuilles et recrutement des futurs arbres à bois d'œuvre par la plantation d'enrichissement dans les trouées d'exploitation dans l'État d'Acre au Brésil » a été révisé et sera également soumis à *Forest Ecology and Management*; ses auteurs sont James Grogan, Mark Shulze, Frank Pantoja, Edson Vidal, Marco Lentini, Denis Valle et Christopher Free.

Un article scientifique sur les implications de la dynamique de la population sur la production de bois à long terme a été publié en ligne par le *Journal of Applied Ecology*. On en trouvera un condensé dans ce numéro.

Emploi de la technique de spectroscopie proche infrarouge (NIRS) à titre pilote, comme éventuel outil de suivi du commerce de l'acajou

Agence d'exécution: Fondation pour la technologie forestière et le traitement des données géographiques (FUNTEC)

Situation: en cours

Date de démarrage: mars 2014

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 4 mois

Cette Activité, qui a officiellement démarré en mars 2014 suite au décaissement de la première tranche du financement par l'OIBT, est prévue s'achever en février 2016. À l'origine, elle avait pour objectif principal d'acquiescer un nouveau spectrophotomètre proche infrarouge (NIRS) portatif à un prix compatible avec le budget de l'Activité et qui réponde également aux normes de performance exigées. Or, entre la période de soumission de l'Activité proposée pour approbation par l'OIBT et le début de sa mise en œuvre, de nouveaux appareils vendus à des prix attractifs ont été commercialisés.

Par conséquent, la première chose a été de mener une visite technique à l'Université de Campinas pour tester l'appareil portatif nouvellement acquis. Ce test a été exécuté sur les mêmes essences (acajou, cèdre, carapa et curupixá) que celles employées précédemment afin de comparer la performance entre le matériel d'essai et celle d'un autre appareil NIRS portatif. Selon les résultats préliminaires, le matériel testé a donné satisfaction pour les quatre essences différentes. Il convient de noter que les bois de ces quatre essences sont d'aspect très similaire et que seuls des botanistes qualifiés étaient jusqu'à présent en mesure de les différencier.

Par conséquent, la prochaine étape consistera à acheter le matériel de terrain et à transférer le modèle statistique du matériel d'essai sur l'appareil portatif.

Guatemala

Inventaire de la population de *Dalbergia retusa* et *D. stevensonii* et abondance des espèces dans leurs aires d'occurrence naturelle au Guatemala

Agence d'exécution: Fundación Naturaleza para la Vida (FNPV)

Situation: en cours

Date de démarrage: avril 2014

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 3 mois

Tout dernièrement démarrée en avril 2014, la mise en œuvre de cette Activité est prévue s'achever au terme de 24 mois. On attend des informations techniques et scientifiques afin d'assurer la conservation et la gestion durable des essences *Dalbergia retusa* et *D. stevensonii*. Ces informations seront obtenues dans le cadre d'un inventaire de leurs habitats naturels qui sera mené sur la base des informations exploratoires obtenues lors de l'Inventaire national sur le plan de leurs abondance, répartition et déplacement auquel ces espèces ont été soumises sous l'effet de facteurs anthropiques qui pourraient aboutir à leur extinction.

Pour l'inventaire du palissandre (*Dalbergia* spp.), des placettes d'échantillonnage de 1 ha seront aménagées et divisées en sous-placettes de 20 m x 50 m aux quatre points cardinaux. Les pousses, gaules et arbres d'un diamètre à hauteur d'homme égal ou supérieur à 10 cm y seront comptés. En outre, d'autres variables importantes y seront également mesurées sur un grand nombre d'échantillonnages afin de vérifier la situation actuelle de l'offre en *Dalbergia* commercialisable. Ces activités seront menées en étroite collaboration avec le Conseil national des aires protégées (CONAP) et l'Institut national des forêts (INAB).

Les résultats de cette Activité permettront de déterminer la situation actuelle de ces essences dans leur habitat naturel; et de renforcer la mise en œuvre d'un système de suivi permettant de mener des actions immédiates et à moyen terme destinées à contrôler les activités anthropiques qui mettent en péril l'écosystème dans lequel ces espèces sont présentes.

Création d'un laboratoire judiciaire d'identification et de description des bois dans le cadre de la mise en œuvre des procédures judiciaires et des systèmes de traçabilité des produits prévus par la CITES

Agence d'exécution: Fundación Naturaleza para la Vida (FNPV)

Situation: en cours

Date de démarrage: avril 2014

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 3 mois

Tout dernièrement démarrée en avril 2014, la mise en œuvre de cette Activité est prévue s'achever au terme de 24 mois. À l'heure actuelle, l'on ne dispose pas de suffisamment d'informations systématiquement compilées sur l'identification botanique d'ordre macroscopique et microscopique des bois et autres caractéristiques des espèces arborescentes guatémaltèques inscrites à l'Annexe II de la CITES. En conséquence, le système juridique ne peut s'appuyer sur des bases scientifiques sûres pour étayer les procédures judiciaires menées à l'encontre des contrevenants à la législation nationale. Le bénéfice du doute profitant à ces derniers, les crimes environnementaux demeurent impunis et les récidives de fraude sur le plan du commerce des espèces présentant des

caractéristiques macroscopiques similaires sont en augmentation.

Le commerce illicite des essences précieuses constitue une menace majeure pour la diversité biologique du Guatemala. Par conséquent, les autorités doivent agir immédiatement, par exemple en créant un laboratoire judiciaire d'identification des bois qui permettra de développer une base de données scientifiques au service d'une application effective de la loi.

Ce laboratoire sera équipé de matériel de type microscopes, microtome et doté d'un personnel chargé de manipuler et collecter des échantillons à des endroits donnés dans le pays, ainsi que d'évaluer les échantillons collectés d'espèces arborescentes inscrites à l'Annexe II de la CITES.

Avis de commerce non préjudiciable: orientations pratiques relatives aux espèces arborescentes inscrites à la CITES

Agence d'exécution: Université de Cordoba (Espagne) et CONAP (Guatemala)

Situation: en attente de l'accord

Durée prévue: 15 mois

Cette Activité a pour objet de fournir aux Autorités CITES des orientations pratiques concernant les procédures, méthodologies et informations requises pour préparer un Avis de commerce non préjudiciable sur les essences et autres espèces arborescentes de manière à faciliter l'application adéquate des dispositions se rapportant à l'exportation des espèces inscrites à la CITES et à assurer que leur commerce international soit compatible avec leur gestion durable et leur conservation. À cet effet, 18 activités seront exécutées durant une période de 15 mois.

Guyana

Amélioration de la gestion durable et de l'exploitation commerciale de l'espèce *Cedrela odorata* (cèdre rouge) inscrite à la CITES au Guyana

Agence d'exécution: Commission forestière du Guyana

Situation: en cours

Date de démarrage: mai 2014

Durée prévue: 18 mois

Durée effective: 2 mois

Tout dernièrement démarrée en mai 2014, la mise en œuvre de cette Activité est prévue s'achever au terme de 15 mois. Elle a été formulée en réponse au souhait du Gouvernement du Guyana de diversifier la gamme d'essences commerciales utilisées dans les produits bois qui sont commercialisés à l'international. L'Activité a pour objectif principal de «valoriser la gestion durable des forêts dans le secteur forestier guyanais en améliorant l'information sur le marché et le commerce des espèces arborescentes inscrites à la CITES». Son objectif spécifique est de «renforcer la planification forestière et la commercialisation des espèces ligneuses, actuelles et potentielles, du Guyana qui sont inscrites à la CITES. Parmi ses produits escomptés figurent: i) l'évaluation de la

ressource en cèdre rouge menée de manière à établir la situation de cette espèce dans le domaine forestier commercial guyanais est menée à son terme; ii) le processus décisionnaire sur la situation de la conservation et/ou de l'utilisation du cèdre rouge est éclairé; iii) la capacité de gestion du cèdre rouge est développée au Guyana; iv) une stratégie de développement et de commercialisation des espèces inscrites à la CITES, comprenant des bases de données statistiques, est élaborée au Guyana; et v) des marchés du cèdre rouge, aux niveaux local et international, dans les secteurs des produits à valeur ajoutée sont développés. Cette Activité est mise en œuvre dans le cadre du Programme thématique de l'OIBT relatif à la transparence du commerce et du marché.

Pérou

Évaluation de la régénération des populations naturelles d'acajou à grandes feuilles et de cèdre au Pérou

Agence d'exécution: Universidad Nacional Agraria La Molina (UNALM)

Situation: achevée

Date de démarrage: septembre 2012

Durée prévue: 12 mois

Durée effective: 13 mois

Cette Activité avait pour objet d'évaluer, dans le cadre de travaux sur site, le rétablissement des espèces acajou (*Swietenia macrophylla* King.) et cèdre (*Cedrela* spp.) dans les surfaces forestières permanentes de production où elles sont exploitées (région sud-amazonienne au Pérou). Au nombre des produits réalisés figure la mise à jour d'une base de données où ont été incorporées les informations recueillies à partir des Plans annuels d'exploitation du département de Madre de Dios. Cette actualisation a permis au Département de dresser des cartes de localisation des acajous et cèdres semenciers, et d'établir que leur effectif était de 2 061 arbres au total, dont 572 acajous et 1 489 cèdres. Autre produit de l'Activité, un manuel d'évaluation des semenciers et de la régénération naturelle de l'acajou et du cèdre pour la production commerciale. Ce manuel a été validé et utilisé dans les trois sites situés dans le Madre de Dios. Il a en outre été partagé avec des officiels du Ministère de l'environnement et du Ministère de l'agriculture, ainsi qu'avec les autorités du Madre de Dios et des professionnels de cette région. Le manuel a été publié avec le concours du Ministère de l'environnement et du Programme d'assistance technique d'USAID.

Évaluation confirmative des inventaires forestiers du cèdre et de l'acajou à grandes feuilles

Agence d'exécution: Universidad Nacional Agraria La Molina (UNALM)

Situation: en cours

Date de démarrage: novembre 2013

Durée prévue: 9 mois

Durée effective: 8 mois

Démarrée en novembre 2013, cette Activité est prévue s'achever en juillet 2014. Elle a pour objet de concevoir une méthode qui soit

techniquement et statistiquement compatible en vue de confirmer les résultats du recensement forestier des espèces acajou (*Swietenia macrophylla* King) et cèdre (*Cedrela* spp.). Il s'agit de fournir un outil de suivi efficace aux concessionnaires et consultants, ainsi qu'une méthode de contrôle et de supervision aux autorités forestières nationales pour optimiser temps, efforts et ressources, dans l'intérêt de l'État péruvien.

À ce jour, la base de données a été actualisée pour y incorporer les dernières informations sur les plans annuels d'exploitation assortis des titres légaux dans les Départements où sont présentes des populations de cèdre et d'acajou. Cela a permis de préparer une carte nationale de localisation des acajous et cèdres. En outre, l'on a établi que, entre les arbres exploitables, les semenciers de récolte future et les arbres de protection, l'effectif total des acajous et cèdres était estimé à 12 360 et 45 019 chacun.

La première version de la procédure de prélèvement d'un échantillonnage important d'arbres destiné à évaluer le recensement forestier a été élaborée. Cette méthode détermine la population ciblée par des placettes d'échantillonnage de forme rectangulaire où des acajous et cèdres sont présents dans les surfaces d'abattage annuel. L'échantillon est défini à partir de plusieurs placettes prises au hasard où sont présents des cèdres et acajous exploitables. L'un des critères de cette procédure veut que les arbres défectueux ne soient pas pris en compte dans l'inventaire. On pense que cette méthodologie sera acceptée par les autorités de contrôle des forêts.

Gestion des peuplements semenciers d'acajou (*Swietenia macrophylla* King.) et de cèdre (*Cedrela* spp.) dans une concession forestière en vue de la conservation du peuplement semencier de Tahuamanu dans la province de Tahuamanu, Madre de Dios, au Pérou

Agence d'exécution: Universidad Nacional Agraria La Molina (UNALM)

Situation: en attente de l'accord

Durée prévue: 18 mois

La mise en œuvre de cette Activité, qui a pour objet d'étudier la régénération naturelle de l'acajou et du cèdre, va démarrer sous peu. Le Coordonnateur régional a prévu de mener une visite de suivi à Tahuamanu en juillet 2014. Nous donnerons de plus amples détails dans le prochain numéro.

Mondial

Préparation de la publication «Atlas des essences tropicales, 1^{ère} édition: caractéristiques technologiques et utilisations de 273 essences tropicales (et 17 essences tempérées)»

Agence d'exécution: CIRAD

Situation: en cours

Date de démarrage: septembre 2013

Durée prévue: 24 mois

Durée effective: 10 mois

Ce projet a pour objet de produire, publier et diffuser un Atlas des essences tropicales

(y compris des essences inscrites à la CITES) couvrant les informations contenues dans la dernière version du logiciel TROPIX (version 7 de 2011) que distribue le CIRAD. Sa toute première version avait été développée par le CTFT, le Centre technique forestier tropical du CIRAD, à la fin des années 80 avec le concours financier de l'OIBT. Ce nouvel Atlas sera une refonte des trois anciens volumes couvrant chacun l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie, le dernier de ces trois tomes (sur les essences sud-américaines) ayant été réalisé et publié en 1988 par le CTFT et l'ATIBT grâce à une subvention de l'OIBT. Toujours très demandés par les opérateurs du secteur forestier, ces trois volumes sont toutefois en partie épuisés. En outre, la majeure partie des informations contenues étant en partie datées, elles ont besoin d'être actualisées et complétées. Cet Atlas sera publié en français et en anglais (TROPIX étant disponible dans ces deux langues). La nouvelle édition sera associée à la publication d'une nouvelle version de TROPIX (version 8) qui couvrira un plus grand nombre d'essences que la version 7 actuelle (un total de 290 au lieu des 245 présentes) et couvrira de nouveaux aspects technologiques conformément au souhait des opérateurs du secteur forestier. Cette Activité est mise en œuvre dans le cadre du Programme thématique de l'OIBT relatif à la transparence du commerce et du marché.

Initiatives/événements connexes

Participation du Coordonnateur régional pour l'Afrique à un atelier et à des réunions

Le Coordonnateur régional pour l'Afrique a participé à l'atelier national organisé par l'ANAFOR à Mbalayo en mars 2014 et à la seconde réunion du Comité scientifique ad-hoc que l'ANAFOR a également organisée le 13 janvier 2014 à Yaoundé au Cameroun. Il a par ailleurs participé à la réunion du Comité scientifique ad-hoc chargé d'élaborer l'ACNP relatif à *P. elata* en RDC. À l'invitation du Secrétaire général du Ministère de l'environnement, de la conservation de la nature et du tourisme (MECNT), il a mené une mission à Kinshasa du 21 au 28 mars 2014 afin d'assister le Comité technique ad-hoc dans son analyse des rapports d'experts et de rédiger le rapport d'ACNP relatif à *P. elata*.

Articles sur les Activités du Programme

Dynamique de la population d'acajou à grandes feuilles (Swietenia macrophylla) et ses implications du point de vue de sa gestion durable par Grogan, J., Landis R.M., Free C.M., Schulze M.D., Lentini M. et Ashton M.S.

Résumé

1. Les incidences de l'exploitation sélective en forêt tropicale sur le rétablissement des peuplements et les futurs rendements en bois par essence de haute valeur demeurent en majeure partie inconnues, faute de données démographiques embrassant toutes les phases de l'historique de leur vie, de la graine à la sénescence. Dans cette étude, nous employons un modèle de type individuel paramétré pour exploiter 15 années de données de recensement annuel afin de simuler la dynamique de la population d'acajou à grandes feuilles (*Swietenia macrophylla* King.) en Amazonie du Sud-Est, selon qu'elle fasse l'objet de récoltes multiples ou qu'elle ne soit pas exploitée.

2. Le modèle repose sur des équations de régression de la croissance du diamètre de la tige, de la mortalité et de la production de fruits estimée comme une fonction du diamètre de la tige et avant croissance; il inclut les fonctions suivantes: germination des graines, croissance des arbres depuis la plantule jusqu'à la sénescence à l'âge adulte, production de semence, et création de perturbations à des échelles spatiales et intervalles de récurrence spécifiques, dont l'exploitation forestière. Nous simulons six scénarios de récolte en variant le diamètre minimal de coupe (60 cm et 80 cm) et le taux de rétention exigé (20%, 40% et 60% de la population commercialisable laissés en place).

3. En l'absence de toute exploitation, les peuplements simulés ont crû sur 100 ans de 182% d'après les densités observées, ce qui indique que l'un, ou plusieurs, des paramètres de notre modèle sont susceptibles de surestimer les taux démographiques à long terme dans ce paysage. Toutefois, les densités sur 100 ans n'ont guère excédé les valeurs qui ont été rapportées pour des forêts de cette région. Et d'autres paramètres démographiques modélisés se sont montrés similaires aux comportements observés.

4. Dans le cadre de la réglementation en vigueur régissant l'exploitation de l'acajou au Brésil (diamètre minimal de coupe de 60 cm), 20% du taux de rétention des arbres commercialisables, un minimum de 5 arbres commercialisables par 100 ha-1 maintenus après la récolte, un cycle de coupe de 30 années), les densités commerciales sur le site de l'étude diminueraient de 39,7 à 11,3 arbres par 100 ha-1 avant la quatrième récolte à l'année 90, moyennant un rendement estimé à 16,4% du volume initial de récolte durant la quatrième récolte. L'augmentation des taux de rétention a entraîné une diminution des volumes de récolte de première coupe, mais a amélioré les taux de rétablissement des peuplements entre les récoltes. Dans l'un et l'autre des scénarios de diamètre minimal de coupe, les taux de rétention accrus ont entraîné un rétablissement plus robuste du peuplement, comparé au taux actuel de 20%, et des rendements consécutifs supérieurs comparés aux valeurs initiales (première coupe).

5. Synthèse et applications. Ces résultats indiquent que la réglementation de l'exploitation de l'acajou et autres essences de haute valeur présentant des historiques similaires qui est en vigueur au Brésil entraînera un amenuisement des arbres commercialisables au terme de 2 à 3 cycles de coupe. Accroître les taux de rétention des arbres commercialisables a amélioré le rétablissement du peuplement au prix d'un rendement réduit par rapport au volume de récolte initial. Une exploitation durable nécessitera, en concomitance, que l'on augmente modérément le taux de rétention, que l'on investisse dans la régénération artificielle pour stimuler le rétablissement de la population et que l'on mette en œuvre des pratiques sylvicoles destinées à augmenter les taux de croissance des arbres à récolter dans le futur.

Note: l'article intégral a été publié en ligne par le *Journal of Applied Ecology*
DOI: 10.1111/1365-2664.12210.

Événements à venir

65^e réunion du Comité permanent de la CITES
Du 7 au 11 juillet 2014 à Genève (Suisse)

Manifestations parallèles - OIBT et CITES: Collaborer pour pérenniser les espèces arborescentes tropicales

Elles seront organisées durant le Congrès mondial de l'IUFRO le 9 octobre 2014 à Salt Lake City aux États-Unis, et la CdP-12 de la CBD à Pyeongchang en République de Corée, le 16 octobre 2014

50^e session du CIBT et 10^e réunion du Comité consultatif du Programme OIBT-CITES
Du 3 au 8 novembre 2014 à Yokohama (Japon)

Réunion régionale sur le bois d'Agar
Du 19 au 23 janvier 2015 à Guwahati, Assam (Inde)

Suivi du Programme

Afin d'assurer la transparence du Programme OIBT-CITES, chaque Coordonnateur régional compétent assure un suivi régulier en Afrique, en Asie et en Amérique latine. On procède également à un suivi externe à mi-parcours et à une évaluation a posteriori conformément aux dispositions de l'accord de subvention passé avec la Commission européenne (CE) et celles du Règlement intérieur de l'OIBT en la matière.

Dans ce contexte, le Coordonnateur régional pour l'Asie, M. Thang Hooi Chiew, mènera une mission de suivi à Jakarta (Indonésie) en septembre 2014 aux fins d'évaluer les progrès de la mise en œuvre des six Activités du Programme en Indonésie, à savoir *Renforcement des capacités en matière de techniques de reproduction des semis, sensibilisation à l'application de la*

CITES et feuille de route du ramin; Gestion des plantations de bois d'agar en Indonésie; Favoriser la conservation des ressources génétiques des essences Aquilaria et Gyrinops en Indonésie; Assurer la diversité génétique des sources de semence de ramin et de la population de ramin à partir de boutures racinées; Création d'un pôle intégré du bois d'agar sur l'île de Bintan en Indonésie; et Élaboration d'un concept de conservation du ramin (Gonystylus spp.) pour les concessions de plantation forestière.

Une mission en RDC destinée à examiner les Activités financées dans le cadre du Programme sera menée par le Coordonnateur régional pour l'Afrique en juillet 2014, tandis que, durant cette même période, son homologue pour l'Amérique latine procédera à un examen des activités que finance le Programme au Pérou.

Contacts

OIBT - **Steven Johnson**, Coordonnateur pour l'OIBT – johnson@itto.int

Kanako Ishii, Assistante du Programme – ishii@itto.int

CITES - **Milena Sosa Schmidt**, Coordonnatrice pour la CITES – milena.schmidt@cites.org

Coordonnateur régional pour l'Afrique – **Jean Lagarde Betti** – lagardeprunus@gmail.com

Coordonnateur régional pour l'Asie – **Thang Hooi Chiew** – hooicthang@gmail.com

Coordonnateurs régionaux pour l'Amérique latine – **Ivan Tomaselli** – itomaselli@stcp.com.br et

Sofia Hirakuri – shirakuri@stcp.com.br

Les lecteurs peuvent télécharger ce Bulletin d'information sur http://www.itto.int/cites_programme. N'hésitez pas à transmettre aux adresses indiquées ci-dessus vos éventuelles suggestions concernant la manière d'améliorer cette publication ou des thèmes que vous souhaiteriez voir traiter.